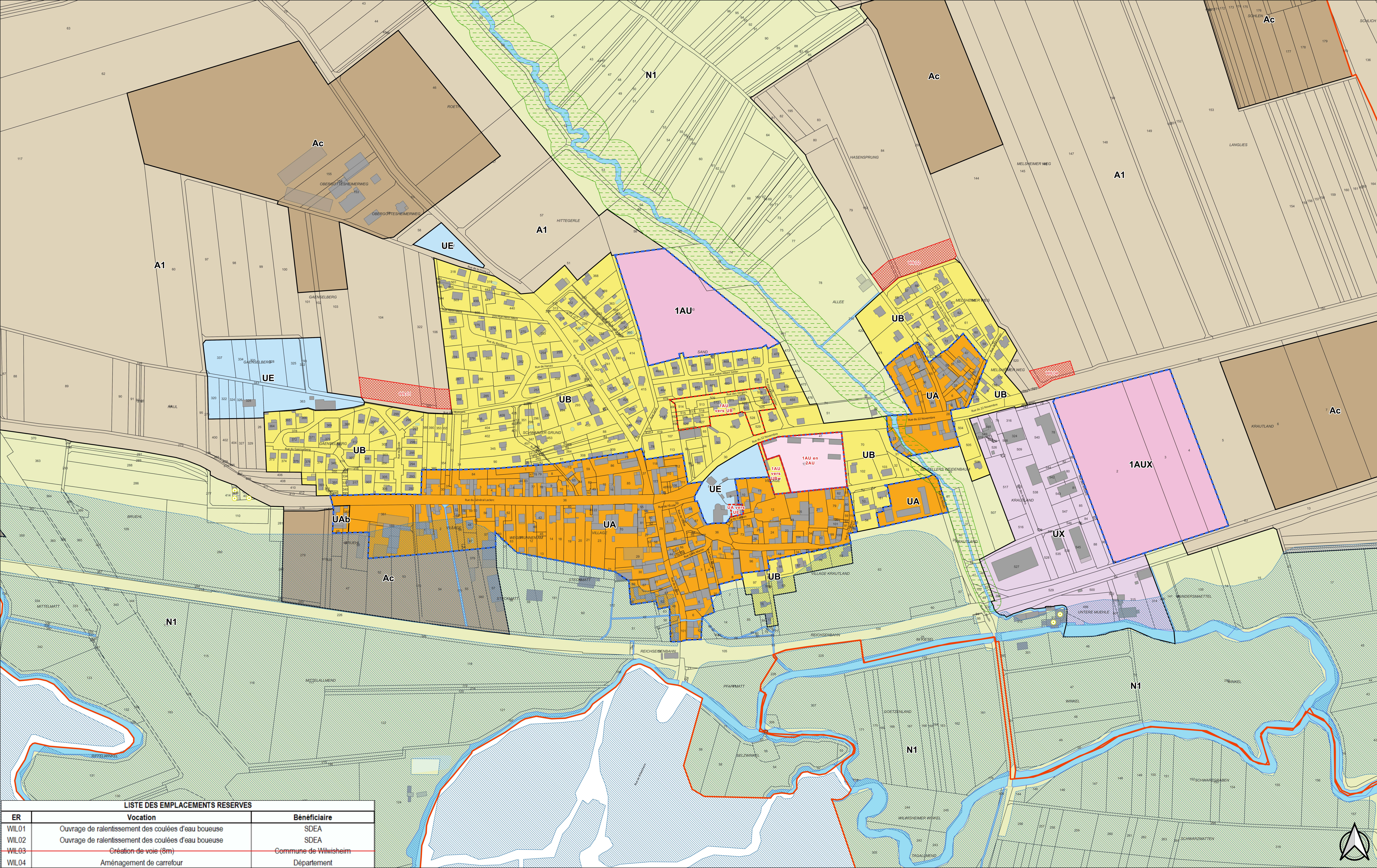




- M2 = Modification du zonage
- bâtiment en zone naturelle opu agricole susceptible de changer de destination
- PPRI de la Zorn et du Landgraben
- emplacement réservé
- secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- élément de continuité écologique et trame verte et bleue





- Plan Local d'Urbanisme intercommunal -

Communauté de communes
Commune de

DU PAYS DE LA ZORN
WILWISHEIM

REGLEMENT GRAPHIQUE

Elaboration le 19/12/2019
Modification n°1 le 07/07/2022

1/2000

MODIFICATION N°2
CONSULTATION



A Hochfelden,
Le Président
Bernard FREUND



ATIP
Agence Technocratique d'Ingénierie Publique
Département du Haut-Rhin - 1 rue de la République - 67000 STRASBOURG

0 25 50 m

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
ER	Vocation	Bénéficiaire
WIL01	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse	SDEA
WIL02	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse	SDEA
WIL03	~~Création de voie (8m)~~	~~Commune de Wilwisheim~~
WIL04	Aménagement de carrefour	Département